



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion du Vendredi 20 Juillet 2018 au siège du District de la Gironde à Bruges

Présents : M. GAUDET Michel (Président), Mme Andrée DELERON, MM. Henri CASSOU CONTE, Vincent GUICHARD, Dorino PELLIZZARI, Jean-Claude POINTET.

Excusés : Mme Régine COUTHURES, MM. José BEYNEY, Jacky COUTHURES, Jean DUCLAS.

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

1.1. CLASSEMENTS INITIAUX

PESSAC – Stade Haut Livrac n°2 – NNI : 333180302

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande en niveau Foot A11.

Elle propose le classement en niveau Foot A11.

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON SYNTHETIQUE

2.1. CLASSEMENT INITIAUX

BEGLES – Plaine de Jeux n°2 – NNI : 330390205

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau Foot A8 sye.

Elle propose le classement en niveau Foot A8 sye.

CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

6.1. CLASSEMENTS INITIAUX

LE HAILLAN – Halle Multisports Bel Air n°2 – NNI : 332009901

Cet éclairage n'a jamais été classé.

La Commission prend connaissance de la demande de classement.

Eclairage moyen horizontal : 273,13 Lux

Facteur d'uniformité : 0,63

Rapport Emini/Emaxi : 0,51

Elle propose le classement en niveau EFutsal 4.

Le Président,
Michel GAUDET